

**QCMFIN DE SESSION
FORMATION DU 19 NOVEMBRE 2021**

- 1. Que peut faire le médiateur ?**
 - a. Imposer les règles du jeu aux parties
 - b. Favoriser les rencontres, l'écoute et le dialogue entre les médians
 - c. Ouvrir les pistes de la réflexion sans formuler d'analyse
 - d. Imposer l'accord qui pourrait convenir à tout le monde

- 2. Le principe absolu de la médiation est :**
 - a. Le respect du contradictoire,
 - b. Le respect absolu de la confidentialité,
 - c. Basée sur la compréhension réciproque des médians
 - d. Basée sur une écoute dénuée d'empathie

- 3. Le médiateur efficace doit :**
 - a. Savoir imposer son point de vue
 - b. Faire entendre sa subjectivité
 - c. Savoir se battre pour arriver à l'accord final
 - d. Savoir accompagner le conflit

- 4. Le médiateur doit pouvoir :**
 - a. Justifier d'une formation riche et diversifiée
 - b. Apporter son témoignage en cas de procès ultérieur
 - c. Justifier d'une assurance "responsabilité civile et professionnelle"
 - d. Appartenir à un centre de médiation fiable où il bénéficie de supervision et formation continue

- 5. En cours de médiation, le médiateur peut**
 - a. Avoir une position ambiguë et aggraver les différends entre les parties
 - b. Jouer au juge en imposant un protocole d'accord
 - c. Trouver la solution à la place d'une des parties
 - d. Interrompre la médiation si elle n'est pas conforme à la déontologie